

**Fédération du Bas-Rhin
du Parti Communiste Français**

18 rue de la Division Leclerc
67000 - Strasbourg
Tél : 09 77 31 13 44
Courriel : pcf.fede-67@wanadoo.fr

Strasbourg le 18 mars 2009

A

Monsieur Roland Ries maire de Strasbourg
Monsieur Robert Hermann adjoint au maire
Monsieur Thierry Hartmann, directeur départemental adjoint de la sécurité publique
Monsieur Christophe Marx, sous-préfet de Sélestat-Erstein,

Avec le collectif anti-Otan de Strasbourg nous organisons une riposte démocratique et pacifique avec entre autres une campagne d'accrochage de drapeaux. Cette campagne est mise à mal par des patrouilles de police qui demandent aux habitants de les retirer.

Existe-t-il deux poids, deux mesures : accrocher à son balcon un drapeau « PACE »(PAIX) est t-il un nouveau délit ou la manifestation d'un droit d'expression ?

2003 : les USA et leurs alliés déclarent la guerre à l'Irak, la France ne fait pas partie du commandement intégré de l'OTAN.

Des drapeaux arc en ciel « PACE » apparaissent alors aux fenêtres et balcons des immeubles pour protester contre cette guerre.

2009 : la France, sur l'initiative de son président, réintègre le commandement intégré de l'OTAN.

Des drapeaux « PACE No To NATO » apparaissent aux fenêtres pour exprimer le refus de cette réintégration, mais cette fois ci, la Police passe chez les citoyens pour les faire retirer !

La liberté d'expression pour un message de paix n'a t-elle (déjà) plus droit de cité ?

S'agit-il déjà d'une conséquence visible de la réintégration de la France dans le commandement de l'OTAN ?

Le Parti Communiste du Bas Rhin demande des explications sur cette nouvelle atteinte à la liberté d'expression et de contestation des citoyens de Strasbourg dans le cadre du sommet de l'OTAN. Nous demandons, au nom de la liberté d'expression que vous laissiez les citoyens s'exprimer.

Veillez recevoir, messieurs, nos salutations distinguées

Christian Grosse
Pour le secrétariat fédéral